



**14€
,90**
PRIX PAYÉ EN CAISSE

**11€
,17**
TICKET E.Leclerc
COMPRIS*

DONT 1,45 € D'ÉCO-PARTICIPATION



soit 3€
sur la carte



TOURNEVIS SANS FIL 3,6 V
"FOXTER"

Vitesse de rotation : 230 trs /min.
Force de serrage : 5 N.m.
Poignée 2 positions. Fonction
torche et LED de travail.
Comprend dans une mallette
de transport : 12 embouts de
vissage, 1 porte embout aimanté
et 1 chargeur.

**19€
,90**

DONT 0,90 € D'ÉCO-
PARTICIPATION

PERCEUSE VISSEUSE
SANS FIL 12V



GARANTIE CONSTRUCTEUR 5 ANS⁽¹⁾

Vitesse à vide 0-400/0-1300 trs/min.
Couple 32Nm. Mandrin autoserrant 10mm.
Perçage : bois : 20mm/ métal : 8mm.
Comprend : 1 batterie 2Ah et 1 chargeur USB.



~~49,90⁽²⁾~~
**39€
,90** -10€

L'ENSEMBLE
DONT 1,21 € D'ÉCO-PARTICIPATION

PERCEUSE-VISSEUSE 20V



GARANTIE CONSTRUCTEUR 5 ANS⁽¹⁾

Couple : 45 N.m.
2 vitesses de rotation : 0 - 420 / 0 - 1500 trs/min.
Mandrin métallique auto serrant : 13 mm.
Capacité de perçage : bois 30 mm, métal 13 mm.
Comprend : 1 batterie 2Ah et 1 chargeur.



**44€
,90**

PRIX PAYÉ EN CAISSE

**24€
,90**



TICKET E.Leclerc
COMPRIS*

DONT 0,85 € D'ÉCO-
PARTICIPATION

PACK PERCEUSE À
PERCUSSION SANS FIL 20 V
"FOXTER"

Force de serrage : 45 N.m.
2 vitesses variables : 0-450 -
0-1600 trs/min. Mandarin
auto-serrant 13 mm. LED
de travail. Perceuse non
compatible avec les batteries
et chargeurs de la gamme
monobatterie 20 V max.
Comprend : 1 chargeur,
1 batterie Lithium-ion 1,5Ah
et 1 mallette.



**SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA GAMME OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF FILAIRE
"FOXTER"**

Offre en "Ticket E.LECLERC" non cumulable avec les produits de la même gamme bénéficiant d'un autre "Ticket E.LECLERC" ou d'une autre promotion.

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité
et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (1) La garantie constructeur s'applique en complément des
garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir
conditions de garanties en magasin (2) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale